

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

sì sì no no

« Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin »

(Mt 5, 37)

Année XLI n° 305 (495)

Mensuel - Nouvelle Série

Novembre 2007

Le numéro 3€

1962 - RÉVOLUTION DANS L'ÉGLISE BRÈVE CHRONIQUE DE L'OCCUPATION NÉOMODERNISTE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE JEAN-PAUL II, FAUTEUR DE LA « NOUVELLE THÉOLOGIE » (SUITE)

27 octobre 1986

Jean-Paul II invite personnellement les représentants des religions les plus répandues dans le monde à une « rencontre œcuménique de prière » à Assise, la ville de Saint-François.

Environ un mois plus tôt, dans un article de *L'Osservatore Romano* publié pour préparer les esprits des catholiques à l'impact bouleversant d'Assise, Mgr Meija (alors vice-président de la Commission Pontificale *Iustitia et Pax*, ancien camarade d'études du jeune don Karol Wojtyła à l'*Angelicum*, et aujourd'hui lui aussi cardinal, naturellement) avait révélé l'hérésie fondamentale qui était à la base de cette rencontre œcuménique de prière : « **La présence commune** [de représentants de différentes religions – Ndr] **se fonde, en dernière analyse, sur la reconnaissance et le respect mutuel de la voie suivie par chacun, et de la religion à laquelle on appartient, comme chemin d'accès à Dieu** »¹.

Et en effet, ce n'est que si l'on accepte cette indifférence religieuse (pour laquelle une religion, en substance, en vaut une autre) condamnée à plusieurs reprises par l'Église², que l'on peut accepter la rencontre d'Assise et ses répliques maintenant innombrables à tous les niveaux (diocésain, et même paroissial...).

Le matin du 26 octobre, Jean-Paul II, avant de rentrer dans la Basilique Santa Maria

degli Angeli, présente ainsi le programme de la « rencontre » :

« *D'ici, nous irons à nos lieux de prière respectifs.*

*Chaque religion aura le temps et l'occasion de s'exprimer dans son rite traditionnel. Puis, du lieu de nos prières respectives, nous irons en silence vers la place inférieure de Saint-François. Une fois rassemblés sur cette place, chaque religion aura à nouveau la possibilité de présenter sa prière, l'une après l'autre*³. »

Arrêtons-nous un moment et réfléchissons : Notre-Seigneur Jésus-Christ a placé sur cette terre son vicaire et l'Église pour qu'ils annoncent la vérité est qu'ils dispensent la grâce et le salut à tous les hommes de toutes les religions, en les appelant à la conversion, au prix du martyre : et c'est ce qu'ont fait les apôtres, de même que tous les saints et les martyrs pendant deux mille ans. Mais voici qu'un Pape bat maintenant le rappel auprès des catholiques non pas pour les exhorter à la conversion, ni même pour une simple discussion, mais pour les pousser à prier selon leurs fausses et vaines croyances humaines (quand elles ne sont pas diaboliques) afin d'obtenir une « paix » mondiale. Quelle paix ? Ce n'est certainement pas la paix du Christ que l'on obtiendra en lui désobéissant, car il a ordonné à ses apôtres : « allez par le monde entier et prêchez l'Évangile à toutes les créatures. Qui croira et sera baptisé sera sauvé, mais qui ne croira pas sera condamné »⁴. »

Lorsque le pape Wojtyła a cité le nom de Jésus-Christ, il l'a présenté comme si Lui et son Église étaient facultatifs, un simple objectif de perfectionnement.

Par ces paroles et ces actes, Jean-Paul II :
1) violait le premier commandement de Dieu ;

2) confirmait les non catholiques dans leurs erreurs, en les y enracinant davantage ;

3) répandait parmi les catholiques une mentalité relativiste et indifférentiste, qui est en train aujourd'hui d'éteindre inexorablement la foi (la vraie foi catholique *dogmatique*) du peuple chrétien.

Au cours de cette journée, dans les lieux saints d'Assise, se multiplièrent ensuite les profanations. Voici comment les résumait un périodique catholique :

« *Après avoir vu dans l'église Saint-Pierre (Assise) les bonzes adorer le Dalai Lama, réincarnation pour eux de Bouddha, assis devant le tabernacle d'un autel latéral, sur lequel la lampe allumée attestait de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui aucun de ses ministres ne s'était soucié d'épargner au moins cet outrage (cf. *Avvenire* du 28/10/86 qui trompe ses lecteurs en disant que ce salut était adressé « aussi » au Saint-Sacrement) ;*

« *après avoir vu dans la même église l'idole Bouddha trôner devant le tabernacle du maître autel, symbole du corps du Christ, consacré pour offrir à Dieu le sacrifice de son fils unique (cf. *Avvenire* et *Il Mattino* du 28/10/86) ;*

« *après avoir vu les sorciers peaux rouges préparer le calumet de la paix sur l'autel de l'église saint Grégoire (cf. *La**

1. *Oss. Rom.* 17 sept. 1986.

2. Cf. par ex. Léon XII (*Denz.* 2720) ; Grégoire XVI (*Denz.* 2730) ; Pie IX (*Denz.* 2785 et 2915-2917).

3. *Oss. Rom.* 27-28 octobre 1986.

4. *Mc.* 16, 15.

Repubblica du 28/10/86) ;

« après avoir entendu les hindous invoquer tout leur panthéon, assis autour de l'hôtel de l'église Santa Maria Maggiore (cf. La Repubblica du 28/20/86) ;

« après avoir lu que certaines églises catholiques et même la basilique de Saint-François n'ont été sauvées de la profanation que grâce à la sensibilité de certains musulmans et juifs, qui ont refusé "que leurs rites aient lieu dans les lieux saints d'une religion différente" (cf. Il Giornale du 28/10/86) ;

« après avoir vu à Santa Maria degli Angeli, devant la Portioncule, le vicaire du Christ assis dans un "demi-cercle de sièges identiques" parmi les chefs des autres religions, afin que parmi eux, comme parmi les chevaliers de la table ronde, il n'y ait ni premier ni dernier (cf. Il Tempo et Avvenire du 28/10/86) ;

« après avoir lu que le Dalai Lama siégeait à la gauche du vicaire du Christ, parce que le cérémonial lui avait attribué, parmi les invités, une place d'honneur, n'étant pas un simple représentant d'une religion mais la réincarnation de Bouddha lui-même, c'est-à-dire une idole vivante (cf. Il Tempo du 28/10/86) ;

« après avoir vu et entendu des prêtres catholiques servir avec sollicitude d'interprètes auprès d'officiants bouddhistes, sikhs, musulmans et des sorciers africains et amérindiens... pour l'édification des catholiques présents ;

« après avoir entendu, par exemple, le sous-secrétaire du Secrétariat pour les non chrétiens, le salésien Shireida, expliquer le plus sérieusement du monde aux personnes présentes que les bouddhistes avaient arrêté leurs litanies parce qu'ils avaient rejoint le Nirvana (cf. Il Mattino du 28/10/86) et le père Andros Salama, qui s'était déchaussé par respect envers les "frères" musulmans, parmi lesquels priait un italien apostat du catholicisme, mais que Avvenire appelle un "converti à l'islam", expliquer avec autant de sérieux : "ils appellent Allah pour se soumettre et demander son pardon" (cf. Avvenire du 28/10/86) ;

« après avoir vu certains frères franciscains s'avancer les premiers, pleins de componction, pour recevoir des sorciers peaux rouges la bénédiction du Manitou (cf. Il Mattino du 28/10/86) et les catholiques entrer dans les différents lieux de prière "comme s'ils allaient à la messe", y recevoir la bénédiction d'Allah, Bouddha, Vishnou, etc. (cf. La Repubblica du 28/10/86), assister "à chaque cérémonie avec le même [sic !] recueillement" (Avvenire du 28/10/86), baiser "respectueusement" la main du Dalai Lama (cf. Il Tempo du 28/10/86) et recevoir les mixtures magiques répandues par les sorciers africains comme si c'était de l'eau bénite (cf. Il Giornale du 28/10/86) ;

« après avoir vu triompher à Assise les apostats du catholicisme pour suivre les fables musulmanes, bouddhistes, hindouistes, etc. (cf. La Repubblica et Avve-

nire du 28/10/86) ;

« après avoir entendu le rabbin de Rome exprimer sa satisfaction qu'à Assise – et qui pourrait le contredire ? – "toutes les religions, sur un plan de **parité absolue**, aient pu, publiquement et en privé, offrir leur prière pour la paix de tous" (cf. Il Tempo du 29/10/86) ; après avoir lu dans l'organe officiel de l'épiscopat italien que les participants à la réunion d'Assise "ont chanté les noms [sic !] de Dieu" (Avvenire du 28/10/86) ;

« après avoir lu dans les journaux laïcistes – mais qui pourrait leur donner tort ? – des titres comme "Nos Pères qui êtes aux cieux" (Panorama du 02/11/86), "Notre Père qui êtes aux dieux" (Libération), "Au nom de tous les dieux" (Il Manifesto), "Assise : la paix des dieux" (Le Quotidien), "Tous les dieux de l'humanité s'étaient donné rendez-vous hier à Assise" (France-Soir) ;

« après avoir vu, entendu et lu beaucoup trop d'autres choses sur la journée du 27 octobre 1987 à Assise, nous préférons ne pas savoir dans quelle mesure "l'abomination de la désolation" perpétrée dans ces lieux saints est réellement due à "l'initiative personnelle" de Jean-Paul II, et dans quelle mesure elle serait due, au contraire, à l'initiative très personnelle du cardinal Roger Etchegaray, en tant que Président de la Commission Pontificale Iustitia et Pax, "le dicastère qui a préparé la rencontre", comme l'a fait savoir L'Osservatore Romano du 27-28/10/86.

« Quoi qu'il en soit, il est certain que jamais la Sainte Trinité et Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avaient été plus outragés, les lieux saints plus profanés par des sacrilèges, la dignité du Chef visible de l'Église catholique plus humiliée, le peuple chrétien plus scandalisé par ses propres Pasteurs. Et lorsque nous lisons que le cardinal Willebrands, "ému", a déclaré que ce fut une journée "incroyablement belle ; sur elle descendra la bénédiction de Dieu" (cf. Il Giornale du 28/10/86), nous nous demandons ce qui demeure encore, non pas du cardinal, ni de l'évêque, ni du prêtre, mais du baptisé, chez ce triste hollandais.

« Et lorsque le cardinal Etchegaray, faisant le bilan d'Assise, parle triomphalement d' "impressions et d'images qui conduisent déjà à une appréciation positive, à un mouvement d'action de grâces" (Avvenire du 02/11/86), nous savons qu'à ce prêtre du Christ, évêque et cardinal de la Sainte Église, il ne reste plus aucun "sensus catholicus".

L'amère conclusion d'Assise est que la superstition qui y a été pratiquée par les "représentants" des fausses religions n'est rien en comparaison de la trahison que Dieu a subie à Assise de la part des ses propres ministres. »

Le monde, quant à lui, a bien évidemment applaudi cette initiative papale inouïe ; en particulier, les loges maçonniques ont exulté face à cette démolition quasi définitive de l'Église.

La Civiltà Cattolica du 6 décembre 1986, par exemple, rapportait le communiqué officiel suivant : « **Les maçons de la G.L.N.F.** [Grande Loge Nationale de France – Ndr] **désirent s'associer de tout cœur à la prière œcuménique qui, le 27 octobre, rassemblera à Assise tous les responsables de toutes les religions en faveur de la paix dans le monde.** »

Le grand Orient de France, de son côté, pouvait ainsi exulter :

« La sagesse maçonnique a établi que personne ne peut être initié s'il ne croit pas au G.A.D.U. [Grand Architecte de l'Univers – Ndr], mais que personne ne peut être exclu de notre Famille à cause du Dieu auquel il croit et de la façon dont il L'honore. **C'est à notre interconfessionnalisme qu'est due l'excommunication que nous avons subie en 1738 de la part de Clément XII. Mais l'Église était certainement dans l'erreur, s'il est vrai que le 27 octobre 1986, l'actuel Pontife a rassemblé à Assise des hommes de toutes les confessions religieuses pour prier ensemble pour la paix.**

« Et que cherchaient nos Frères, sinon l'amour entre les hommes, la tolérance, la défense de la dignité humaine, quand ils se rassemblaient dans les Temples, se considérant égaux, au-dessus des foies politiques, des foies religieuses et de la couleur de la peau ⁵ ? »

Voilà la énième confirmation que les « nouveautés » de Vatican II et leurs applications post conciliaires n'ont rien à voir avec la foi catholique, mais découlent – par l'intermédiaire de la nouvelle théologie – de la source empoisonnée du naturalisme maçonnique.

27 octobre 1886/bis

Pendant son discours aux participants à la rencontre œcuménique d'Assise, le Pape Jean-Paul II révèle aux personnes présentes la raison de son choix de cette localité. Le choix, affirme le Pape, s'est porté sur Assise parce que c'est la ville « du saint homme vénéré ici – saint François – connu et révérend à travers le monde **comme symbole de la paix, de la réconciliation et de la fraternité** ».

Un saint François œcuménique et pacifique ante litteram, en somme, précurseur du futur Concile Vatican II : voilà l'image présentée par Jean-Paul II aux fidèles et aux non catholiques présents à cette rencontre, une image qui vient s'ajouter à la série de déformations du saint d'Assise, série inaugurée par divers films et spectacles à partir des années 60. Que tout cela soit bien loin de la réalité historique, les vibrantes paroles que saint François prononça à l'encontre du sultan d'Égypte Malik-al-Kamil en 1219, en pleine cinquième croisade, suffisent à nous le démontrer : « **les chrétiens agissent selon la justice quand ils envahissent vos terres et vous combattent, parce que vous blasphémez le nom du Christ et vous vous efforcez**

5. Hiram, revue du Grand Orient d'Italie, avril 1987.

d'éloigner de la vraie religion tous les hommes que vous pouvez.^{6.} »

Lors de la même rencontre, le saint exhorta le sultan à abandonner l'islam et à se convertir à la vraie foi, en s'exclamant : « *Dieu m'a envoyé à toi pour te montrer le chemin du salut éternel* », et en insistant pour que, par son autorité, il s'efforce de convertir au catholicisme tout son peuple^{7.}

Écoutons maintenant les paroles qu'il adressa à ses frères : « [que les Frères mineurs] *annoncent la parole de Dieu... afin que [les païens] soient baptisés et deviennent chrétiens, car qui ne renâtra par l'eau et l'Esprit ne pourra pas entrer dans le Royaume de Dieu* ». Lui-même avait, à plusieurs reprises, tenté de se rendre dans les pays musulmans pour les convertir, aspirant au martyr, car il était convaincu que, avant tout et par-dessus tout, il est absolument nécessaire de conserver, vénérer et vivre **la foi de la sainte Église romaine, qui est l'unique salut pour tous.**

Tout cela n'est pas autre chose que l'Évangile et la foi catholique. Comme on est loin de l'œcuménisme de Vatican II et d'Assise 86 », avec ses innombrables imitations !

Par ailleurs, si les « nouveaux théologiens » n'hésitent pas à renverser même la Tradition, la Sainte Écriture et le Magistère de l'Église, il n'y a pas à s'étonner que le « poverello » d'Assise connaisse le même sort.

22 décembre 1986

Après les critiques qui lui furent adressées en privé par certains cardinaux au sujet de la « rencontre d'Assise », Jean-Paul II, pendant la traditionnelle allocution aux cardinaux et aux prélats de la Curie romaine pour les vœux de Noël, tente de justifier son action en se référant précisément aux « nouveautés » de Vatican II. Ce qui ne constitue pas toutefois une justification théologique. Celle-ci, en effet, doit être recherchée dans les sources de la Révélation, c'est-à-dire la Tradition et l'Écriture Sainte, qui au contraire condamnent toutes deux sans appel tant « Assise » que les « nouveautés » du dernier Concile.

Nous arrivons ici à un autre point du discours papal que nous voulons souligner : « *Tous ceux qui n'ont pas encore reçu l'Évangile – affirme Jean-Paul II – sont "ordonnés" à la suprême unité de l'unique peuple de Dieu, à laquelle appartiennent déjà tous les chrétiens par sa grâce et par son don, et à laquelle les catholiques "qui conservent l'unité de la communion sous le Successeur de Pierre" se savent "unis par de multiples rapports" (cf. LG 15)* ». ^{9.} »

Donc tous les « chrétiens », c'est-à-dire aussi les hérétiques et les schismatiques,

– d'après Jean-Paul II – « *appartiennent déjà à la suprême unité de l'unique peuple de Dieu* », c'est-à-dire à une *superéglise* soi-disant œcuméniquement « chrétienne », inventée de toutes pièces par les artisans de Vatican II, et chargée de supplanter la seule vraie Église catholique romaine.

Mais précisément, dix ans seulement avant le début de Vatican II, le Pape Pie XII, placé face au schisme imminent de l'« Église patriotique chinoise », réaffirmait ainsi la doctrine éternelle et immuable de l'Église à cet égard : « *Une communauté chrétienne – écrivait le Pape – qui agirait ainsi [en se séparant de l'Église catholique romaine], se dessècherait comme le sarment coupé du cep, et ne pourrait produire de fruits de salut* ». ^{10.} »

Plus tôt encore, saint Pie X avait averti les catholiques de se garder d'adhérer « *à une espèce de christianisme vague et indéfini, que l'on a coutume d'appeler "interconfessionnel" et qui se répand sous la fausse étiquette de communauté chrétienne, alors qu'il n'est à l'évidence rien de plus contraire à la prédication de Jésus-Christ* ». ^{11.} »

26 juillet 1987

À l'Angélus, Jean-Paul II exhorte les fidèles à s'unir spirituellement à la rencontre interreligieuse de prière de Hiei (Japon), une sorte d'« Assise » exportée en Extrême-Orient.

Mais l'« esprit d'Assise » n'est pas autre chose que le fameux « esprit du Concile », comme l'avait déjà précisé le Pape dans l'allocution du 22 octobre 1986 : « *Je voudrais que ce fait [Assise] soit vu et interprété [...] à la lumière du Concile Vatican II et de ses enseignements* ». ^{12.} »

Paroles qui auraient dû constituer un sonore réveil pour les « traditionalistes » trompés, défenseurs à outrance de Vatican II, qui s'efforcent de l'inscrire dans le sillon de la Tradition.

L'interprétation officielle des textes de Vatican II, en effet – nous fait savoir Jean-Paul II – n'est pas celle de ces ingénus, mais celle dont il a montré lui-même l'application, en mondovision, lors de la rencontre œcuménique d'Assise.

Mais il n'y a pas de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

5 décembre 1987

Jean-Paul II, à l'occasion de la visite au Vatican du patriarche schismatique Dimitrios I^{er}, affirme : « *À l'Église catholique et à l'Église orthodoxe a été accordée la grâce de se reconnaître de nouveau comme des Églises sœurs et de marcher ensemble vers la pleine communion* ». ^{13.} »

À vrai dire, il ressort de l'Évangile que Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué une

seule Église – qu'Il appelle justement *mon Église* – en la fondant sur Pierre et ses Successeurs (Mt. 16, 16). Quiconque refuse orgueilleusement le primat juridictionnel du Pape ne peut prétendre en faire partie. Et il n'est pas davantage permis d'affirmer, même par *diplomatie œcuménique*, qu'une communauté schismatique et hérétique est une « *Église sœur* ».

Mais – on le sait – la nouvelle doctrine de la Hiérarchie conciliaire ne s'attarde pas à de telles futilités, et elle considère tout le monde – hérétiques, schismatiques et catholiques – comme faisant partie de la *superéglise* œcuménique.

Une fois la doctrine catholique jetée au panier avec désinvolture, Jean-Paul II pouvait tranquillement avancer dans l'« *irréversible chemin œcuménique* », entièrement fondé sur ce que saint Pie X avait condamné comme « *une charité sans foi, tendre pour les mécréants, et qui ouvre à tous, hélas, la voie de l'éternelle perdition* ». ^{14.} »

« Athéisme et dialogue », n° 2 et 3, année 1987

Athéisme et dialogue, revue officielle du Secrétariat Pontifical pour les non croyants, publiait en deux parties le texte d'une conférence donnée par le dominicain suisse Georges Cottier, « *grand expert – et fauteur – du dialogue entre Église et franc-maçonnerie* ».

Le p. Cottier, dans sa conférence intitulée « *Regards catholiques sur la franc-maçonnerie* », commence par souhaiter que la polémique Église/franc-maçonnerie soit désormais « *une page historique définitivement tournée* ».

En ce qui concerne le canon 2335 de l'ancien Code de droit canonique – qui condamnait explicitement la franc-maçonnerie en excommuniant ses adhérents – pour le p. Cottier, l'attitude de l'Église « *était à l'évidence unilatérale et ne portait pas toujours à faire certaines distinctions qui semblent aujourd'hui aller de soi* ».

Le p. Cottier cite en effet un passage du communiqué final des évêques allemands (d'ailleurs nettement défavorable à la franc-maçonnerie) au sujet des rapports entre Église et franc-maçonnerie (*Commission de la Conférence Épiscopale allemande pour les entretiens avec les Grandes Loges Unies d'Allemagne, 1974-1980, Document conclusif du 12/08/1980*) :

« *Les évêques allemands, dans leur document, relèvent les points positifs qu'il faut reconnaître aux francs-maçons : l'humanisme et les valeurs qui lui sont liées, les œuvres humanitaires, le témoignage de personnalités morales appartenant à la franc-maçonnerie.* »

Tout cela pousserait désormais, aux dires du p. Cottier, à envisager un dialogue avec les francs-maçons à différents niveaux, parmi lesquels « *le dialogue sur le plan strictement doctrinal qui est d'ordre philo-*

6. *Verba fratris Illuminati*, (texte de fr. ILLUMINATO DA RIETI, qui accompagna saint François à sa rencontre avec le Sultan.

7. SAINT BONAVENTURE, *Legenda maior*, LX, 8.

8. FRANÇOIS D'ASSISE, *Première règle*, § 16.

9. *Oss. Rom.* 23-23 déc. 1986.

10. Lettre Apostolique *Cupimus in primis*, 18/01/1952.

11. *Encyclique Singulari quadam*.

12. *Oss. Rom.* 23/10/86.

13. *Doc. Cath.* 17/01/1988 ; cf. *Oss. Rom.* 7-8 déc. 1987.

14. *Allocution consistoriale* du 15 avril 1907.

sophique » et qui « *suppose de chaque côté une sincère recherche de la vérité* », ainsi qu'un dialogue « *en vue de la collaboration pour les grands devoirs qui s'imposent à l'humanité* » : « *problèmes de la paix et de la guerre,* » etc.

Les différences entre Église et franc-maçonnerie – concluait Cottier – « *ne sont pas [...] des obstacles à un dialogue et à une collaboration nécessaires et souhaitables* ».

Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1989, **le p. Georges Cottier O.P. est nommé Théologien Pontifical**, c'est-à-dire théologien personnel du Pape.

Quelques brèves réflexions :

1) L'Église catholique, pour le p. Cottier, aurait depuis le début péché par présomption en croyant posséder la vérité, qu'elle devra désormais au contraire « *sincèrement rechercher* », à travers le dialogue *avec les francs-maçons*.

2) La nouvelle idylle de la Hiérarchie conciliaire avec la franc-maçonnerie est en parfaite ligne avec Vatican II, par l'intermédiaire duquel, comme le reconnaissait en exultant le franc-maçon Yves Marsaudon, la « *révolution, partie de nos loges maçonniques, s'est étendue magnifiquement au-dessus de la coupole de Saint Pierre* ».

3) Et voilà le « *théologien* » choisi par Jean-Paul II comme conseiller...

Mais la cerise sur le gâteau, en ce qui concerne le néo-Théologien Pontifical (devenu lui aussi – comme par hasard – cardinal), nous est apportée par le philosophe Lucio Colletti, « *l'un des porte-drapeaux du laïcisme italien* », qui affirme avoir été « *favorablement frappé par son ouverture* » à l'égard de la contraception :

« *Je venais juste de critiquer ce qui me semble être une contradiction de la pensée sociale du Pape [...]. Tant que l'Église ne reverra pas sa position sur le contrôle des naissances, le problème [du tiers-monde] restera insoluble... Le p. Cottier reçut mon raisonnement et me dit qu'il y a aujourd'hui une tendance dans l'Église à corriger la position trop traditionnelle du Pape. Je fus agréablement surpris. Nous nous sommes proposés de continuer la conversation.* »

Quant à nous, nous préférons l'abrégé.

2 juillet 1988

Jean-Paul II publie la Lettre Apostolique *Ecclesia Dei adflicta* par laquelle il prononce l'excommunication contre les évêques Mgr Marcel Lefebvre et Mgr Antonio de Castro-Mayer à la suite du sacre effectué par eux de quatre évêques « *traditionalistes* », malgré l'interdiction papale.

Le Pape tente de se justifier en se référant au canon 751 du nouveau Code de droit canonique – qui prévoit l'excommunication pour quiconque consacre des évêques sans le mandat du Saint Siège – mais il ne tient aucun compte du fait que :

1) Le canon 751 présuppose évidemment *une situation normale* dans l'Église, c'est-à-dire une situation dans laquelle le Pape et les

évêques gardent et prêchent la doctrine catholique léguée par les Apôtres; ce n'est donc pas *le chaos actuel*, dans lequel Pape et évêques rivalisent dans la destruction de l'Église, en propageant et laissant se propager le néomodernisme, pour la ruine des âmes;

2) Dans cette situation chaotique et sortant totalement de l'ordinaire, situation dans laquelle l'Église est de fait une ville occupée par les néomodernistes, le devoir de tout évêque est de pourvoir à l'ordination de prêtres à la doctrine sûre, qui l'enseignent aux fidèles et leur assurent la célébration de la Messe catholique (et non d'une Messe « *œcuménique* »), pour le salut des âmes. Et pour cela, il faut évidemment consacrer des évêques qui ne soient pas touchés par la contagion néomoderniste conciliaire;

3) Le Pape ne peut légitimement s'opposer, dans une telle situation *de grave nécessité spirituelle* (qui, concernant un grand nombre d'âmes, est même *extrême*), à la défense de la vie surnaturelle de son troupeau, et il devrait au contraire encourager tous ces évêques qui, comme Mgr Lefebvre, travaillent dans ce but. Si Jean-Paul II s'y est opposé, c'est parce que, pris par son engouement pour Vatican II, il voit des « *fleurs de printemps* » là où il y a crise et mort de la foi (crise dont la réalité a été reconnue publiquement, ne fût-ce qu'en partie, par celui qui était alors le cardinal Ratzinger);

4) Les âmes doivent de toute façon être sauvées (« *salus animarum suprema lex* » : « *la loi suprême est le salut des âmes* »), même dans le cas où un Pape, ne voyant plus la réalité, menace les sauveteurs de sanctions; sanctions qui, même lorsqu'elles sont prononcées, sont bien évidemment nulles, c'est-à-dire invalides, puisque si Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné tout pouvoir à son Vicaire, c'est pour sauver les âmes, et non pour les tromper en les laissant périr; à moins que l'on ne veuille penser – *quod Deus avertat!* – que Notre-Seigneur ait voulu ainsi ratifier des injustices;

5) Il ressort clairement de tout cela qu'il n'y a pas de schisme (autre accusation infondée contenue dans l'encyclique *Ecclesia Dei adflicta*), puisque l'acte des sacres de Mgr Lefebvre visait *exclusivement* le salut des âmes en danger de périr, et aucunement la formation d'une « *Église* » séparée (chose que Mgr Lefebvre prit le soin de répéter plusieurs fois dans l'homélie qu'il prononça à cette occasion, justement pour éviter toute équivoque);

6) On pourrait objecter que le Saint Siège avait promis à Mgr Lefebvre, en échange de la normalisation des rapports entre Rome et Écône, le sacre d'un évêque (un seul...) pour les « *traditionalistes* ». Mais il reste le fait, démontrant les intentions réelles du cardinal Ratzinger et de ses camarades, que cette offre soudaine du « *rameau d'olivier* » arrivait seulement après l'annonce publique par le prélat français, en juin 1987, de son intention de procéder aux sacres épiscopaux, après douze années de persécutions et de lynchages moraux à son égard. Il est clair

que l'on avait espéré jusqu'au bout qu'il mourrait avant de se décider à franchir un tel pas, de façon à laisser aussi mourir de « *mort naturelle* » la Fraternité Saint Pie X qu'il avait fondée, principal centre catholique d'opposition aux *nouveautés conciliaires* et au néomodernisme. Une telle attitude ne plaide certainement pas en faveur des interlocuteurs de Mgr Lefebvre, et celui-ci refusa l'accord, après quelques tractations, car il ne faisait pas confiance aux néomodernistes installés au Vatican, et il craignait leurs tentatives d'entraîner progressivement la fraternité Saint Pie X dans le gouffre de Vatican II.

Quelque jugement que l'on veuille porter sur l'interruption des tractations et sur les sacres épiscopaux de 1988, il faut donc souligner que, dans tous les cas, ces derniers entrent dans un discours de simple *opportunité tactique*. Parler à ce propos de schisme et d'excommunication est complètement absurde. En effet, on ne peut pas nier qu'un tel comportement du Saint Siège, qui, au lieu de soutenir la Tradition catholique, cherchait à l'étouffer plus ou moins lentement, était absolument anormal et paradoxal. Ce comportement démontrait à lui seul l'état d'extrême nécessité spirituelle des âmes des fidèles et la gravité extrême de la crise existant dans l'Église, ce qui suffisait à rendre nulle toute censure, y compris l'excommunication, à l'égard de ceux qui, comme Mgr Lefebvre, voulaient seulement venir au secours des fidèles menacés dans leur vie spirituelle.

Enfin, abstraction faite de toute autre considération, on est frappé de la ressemblance de l'affaire de cette pseudo excommunication avec celle de l'héroïque saint Athanase, évêque d'Alexandrie en Égypte au IV^e siècle. Lui aussi, en effet, fut persécuté pour avoir voulu défendre la doctrine éternelle de l'Église contre les ariens; lui aussi fut excommunié de façon tout à fait invalide – comme l'Église l'a ensuite reconnu, en le canonisant – par le Pape de cette époque, Libère; lui aussi fut sacrifié aux utopies œcuméniques de ce Pape, qui déclarait possible un accord absurde et ambigu avec les hérétiques ariens, accord auquel le grand évêque égyptien s'opposa fermement.

« *Historia vita magistra* » (« *l'histoire est maîtresse de vie* »), disaient les anciens. Mais à ce qu'il semble, elle n'a pas beaucoup de disciples.

28 juin 1988

Le Pape Wojtyla élève à la dignité cardinalice le nouveau théologien Hans Urs von Balthasar : une énième et significative reconnaissance de la « *nouvelle théologie* ».

Balthasar mourra peu avant de recevoir la barrette cardinalice, mais le geste de reconnaissance demeure.

« Il Sabato » juillet-août 1988

Le cardinal Ratzinger, en référence aux sacres épiscopaux de Mgr Lefebvre, et s'adressant aux évêques du Chili, fournit – à la différence de Jean-Paul II qui semble ne plus voir la réalité – une description boule-

versante de la crise qui envahit l'Église.

Aujourd'hui, dénonce l'ancien préfet de l'ex saint Office, « *on ne tolère pas la critique des choix de l'époque post-conciliaire, mais là où sont en jeu les anciennes règles, ou les grandes vérités de la foi – par exemple la virginité corporelle de Marie, la résurrection corporelle de Jésus, l'immortalité de l'âme, etc. – on ne réagit pas, ou bien on réagit avec une extrême modération.* »

J'ai moi-même pu voir, lorsque j'étais professeur, comment le même évêque, qui avant le Concile avait renvoyé un professeur à cause de son parler un peu rustique, ne fut pas en mesure d'éloigner, après le Concile, un enseignant qui niait ouvertement certaines vérités fondamentales de la foi.

Tout cela pousse beaucoup de personnes à se demander si l'Église d'aujourd'hui est réellement celle d'hier, ou si on l'a échangée avec une autre sans les prévenir [...].

La vérité est apparue comme une prétention trop élevée, un triomphalisme que l'on ne pouvait plus se permettre. Ce processus se vérifie de façon claire dans la crise dans laquelle sont tombés l'idéal et la pratique missionnaire [...].

L'idée que toutes les religions ne seraient que des symboles de ce qui est l'Incompréhensible, gagne rapidement du terrain dans la théologie et elle a déjà profondément pénétré la pratique liturgique ».

Voilà donc l'effrayante réalité – soigneusement cachée par le clergé conciliaire, par la presse et par les médias qui se prétendent catholiques – de l'Église aujourd'hui : fidèles déboussolés, hérésies presque partout, sainte messe et sacrements œcuméniquement bouleversés (et donc désormais d'une validité souvent douteuse, soit par la forme soit pas l'intention), évêques qui ne sont pas en mesure d'intervenir (comprendre : *ne veulent pas intervenir*)...

Et que font Jean-Paul II et le cardinal Ratzinger? Ils font les... *Osservatori Romani* :

« *Le mythe de la dureté du Vatican à l'égard des déviations progressistes – continue en effet le cardinal – s'est révélé être une vide élucubration. Jusqu'à aujourd'hui, fondamentalement, n'ont été formulés que des avertissements, et en aucun cas des peines canoniques au sens propre.* »

Une énième démonstration de la licéité des sacres épiscopaux de Mgr Lefebvre, de la nullité de l'excommunication, et de la nécessité de la résistance de ceux que l'on appelle traditionalistes, et qui ne sont en réalité que des catholiques fidèles.

11 janvier 1989

Catéchèse papale du mercredi sur les *finis dernières*. Pour Jean-Paul II, la descente de Jésus aux Enfers *signifie seulement sa sépulture, sa descente dans la tombe*, et son annonce aux âmes des défunts – dont parle la première épître de saint Pierre ¹⁵ – « *semble être une représentation métaphorique de l'extension de la puissance du Christ crucifié à ceux qui étaient morts*

avant Lui ». Donc, la descente du Christ aux Enfers pour libérer les âmes qu'il a rachetées, comme le dit aussi le Credo des Apôtres (« *est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts* »), serait une réalité purement symbolique.

Mais ce n'est pas tout, hélas. Jean-Paul II poursuit en effet par ces paroles : « *C'est le Christ qui, déposé dans le tombeau quant au corps, mais glorifié dans son âme admise à la plénitude de la vision béatifique, communique son état de béatitude à tous les justes...* »

Il est au contraire de foi, pour l'Église, que le Christ eut, dès le premier instant de son existence en tant qu'homme, la plénitude de la vision immédiate de Dieu en vertu de l'union hypostatique, c'est-à-dire parce qu'Il est à la fois Dieu et homme. Ici aussi, la contradiction avec la doctrine catholique est évidente.

Les catholiques qui n'auraient pas encore compris où les portent la « nouvelle théologie » et l'Église « conciliaire » sont prévenus : Église, Écriture Sainte, Tradition, dogmes et sacrements sont destinés à être lentement mais inexorablement réduits au rôle de simples symboles, l'un après l'autre, dans les brouillards gnostiques et subjectivistes de la *nouvelle théologie*. Exactement comme nous en avait avertis Pie XII dans l'Encyclique *Humani Generis*.

27 juillet 1989

À la suite de la publication d'un document de protestation signé par 163 théologiens de langue allemande, contenant de graves accusations envers le Saint Siège (au sujet du système « autoritaire » de Rome dans la nomination des évêques, et à l'égard de son « rigorisme » présumé dans le domaine de la morale sexuelle et du mariage), le cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Foi, affirme « sereinement » :

« *Ces théologiens ne sont pas toujours commodes, mais ils accomplissent un travail très utile. Il ne s'agit pas de supprimer la liberté de la théologie. Et puis le Saint Siège n'est pas là pour corriger toutes les thèses aberrantes des professeurs de théologie. Il faut savoir faire la distinction entre l'enseignement du Pape et l'enseignement académique* ¹⁶. »

Toujours sereins et souriants, ces prélats conciliaires. De toute façon, les âmes ne leur ont rien coûté, à eux !

15 octobre 1989

La Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi publie la Lettre « *Orationis forma* », adressée aux évêques du monde entier, au sujet de la licéité de l'adoption de techniques orientales de méditation, pratiquées surtout dans l'Hindouisme et dans le Bouddhisme (yoga, zen, méditation transcendantale), par les catholiques dans leur prière privée et communautaire.

Après avoir remarqué qu'« *il n'est pas rare [euphémisme diplomatique] que ces méthodes soient utilisées par certains chrétiens pour la méditation* » (pour ceux qui ne le sauraient pas, dans de nombreux couvents et monastères catholiques, religieux et religieuses, moines et moniales les pratiquent tranquillement, et dans de nombreuses paroisses sont organisés des cours de yoga – en général à son premier niveau, la *hata yoga* – pour les fidèles), la Lettre fait remarquer que l'on se trouve face « *à une nouvelle tentative, non exempte de risques et d'erreurs [autre euphémisme diplomatique]; de fonder la méditation chrétienne avec la non chrétienne* », c'est-à-dire avec l'hindouisme ou avec le bouddhisme. Excusez du peu !

Il y a en effet des risques très graves, continue la Lettre, de tomber « *dans un pernicieux syncrétisme* ». En outre, l'emploi des techniques orientales de méditation (où le terme de méditation a un sens complètement différent du sens catholique : c'est en effet une relaxation psycho-physique en vue de l'anéantissement progressif et total de la pensée et du « moi » dans le Brahman impersonnel ou dans le Nirvana indéfini), peut produire « *automatiquement des sensations de calme et de détente, des sentiments gratifiants, peut-être même des phénomènes de lumière et de chaleur qui ressemblent à un bien-être spirituel* », mais qui n'ont vraiment rien à voir avec les consolations du Saint-Esprit et de la vraie mystique catholique, et qui peuvent même conduire « *à des troubles psychiques et, parfois, à des aberrations morales* ». En somme, dans les fameuses « méthodes orientales de méditation » – de même que dans les religions qui les ont produites – la marque de satan est évidente, et les catholiques qui y ont recours risquent la perte de la foi, et même souvent de véritables possessions diaboliques (les prêtres exorcistes qui s'occupent de catholiques ex-disciples du gourou Sai Saba, par exemple, en savent quelque chose).

Dans ces méthodes, de plus, chaque geste et chaque technique revêtent un sens philosophique et religieux précis, dont il est absolument impossible de les séparer (sinon en paroles) et qui pousse inévitablement à accepter comme vraies les fausses doctrines religieuses dont ils émanent (que l'on pense, par exemple, au nombre de catholiques qui croient aujourd'hui à la fable de la réincarnation des âmes ou métempsychose, fondement de la doctrine hindouiste et bouddhiste), et à tomber dans le syncrétisme ou dans l'indifférence religieuse.

On attendrait donc de la Lettre du Saint Office une condamnation nette et sévère de ces pratiques, accompagnée de sanctions drastiques pour les éventuels dissidents. Mais voici au contraire la conclusion de ce document : « *Les grandes religions qui ont cherché l'union à Dieu dans la prière ont aussi indiqué les voies pour l'atteindre. Comme "l'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions" (Nostra Aetate, 2), il ne faudra pas mépriser a priori ces indications en tant*

15. 1 Pt. 3, 19.

16. *Iota Unum*, 12/08/89.

que non chrétiennes. On pourra, au contraire, prendre en elles ce qui est utile, à condition de ne pas perdre de vue la conception chrétienne de la prière ».

Il y a dans ces pratiques le danger de se damner éternellement, mais selon la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (de la Foi « conciliaire », évidemment) « *cela ne signifie pas que d'authentiques pratiques de méditation provenant de l'orient chrétien et des grandes religions non chrétiennes [...] ne puissent pas constituer un moyen adapté pour aider le fidèle à se tenir devant Dieu intérieurement détendu, même s'il est au milieu de sollicitations extérieures* ».

Et ainsi, les catholiques sont servis. En cherchant comme toujours à ménager la chèvre et le chou, dans le style néomoderniste tortueux habituel, on peut continuer d'avancer tranquillement sur les « irréversibles voies du Concile ».

24 mai 1990

Le cardinal Ratzinger publie une « *Instruction sur la vocation ecclésiale du théologien* » au nom de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Le document parle d'un magistère de l'Église « *d'ordre prudentiel* », qui était jusqu'alors inconnu du Saint Siège et des théologiens.

C'est le cardinal Ratzinger lui-même qui nous fournit la clé de cette énigme, en donnant l'interprétation de cette expression au cours d'une conférence de presse pour la présentation du document : « *Le document [...] affirme – peut-être pour la première fois avec cette clarté – qu'il y a des décisions du magistère qui ne peuvent pas être un dernier mot sur le sujet en tant que tel, mais qui sont, dans un ancrage substantiel dans le problème, avant tout une expression de prudence pastorale, une espèce de disposition provisoire. Leur noyau reste valide, mais les détails sur lesquels ont influé les circonstances des époques peuvent avoir besoin de rectifications ultérieures.* »

À cet égard, on peut penser aussi bien aux déclarations des Papes du siècle dernier sur la liberté religieuse qu'aux décisions anti-modernistes du début de ce siècle, surtout aux décisions de la Commission biblique de l'époque.

En tant que cris d'alarme face à des adaptations précipitées et superficielles, elles restent pleinement justifiées [...]. Mais dans les détails des déterminations de contenu, elles ont été dépassées, après avoir, à leur époque particulière, rempli leur devoir pastoral. »

En quelques lignes expéditives, le cardinal Ratzinger fait donc *tabula rasa* des Encycliques et des condamnations du Saint Siège contre le libéralisme et contre le modernisme dans le domaine dogmatique et biblique, en déclarant qu'elles sont désormais « dépassées ». Les Papes se seraient trompés, tandis que les libéraux et les modernistes, condamnés à plusieurs reprises, auraient eu substantiellement raison...

Cette « réhabilitation » effrontée du libéralisme et du modernisme, effectuée publiquement par la plus haute autorité doctrinale

dans l'Église après le Pape, aurait dû soulever une vague de protestations indignées. Ce fut au contraire le silence total.

L'Osservatore Romano du 5 septembre 1991

À l'occasion de la mort du cardinal Henri de Lubac, Jean-Paul II envoie deux télégrammes (respectivement au cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et au p. Kolvenbach, Supérieur Général des Jésuites) très élogieux quant aux « vertus » du « père » de Vatican II.

Dans le premier télégramme, il s'exprime ainsi :

« *En me souvenant du long et fidèle service accompli par ce théologien, qui a su rassembler le meilleur de la tradition catholique dans sa méditation sur l'Église et le monde moderne, je prie avec ferveur le Christ Sauveur de lui accorder la récompense de sa paix éternelle.* »

Et dans le second :

« *Au cours des années, j'ai vivement apprécié la vaste culture, l'abnégation et la probité intellectuelle qui ont fait de ce religieux exemplaire un grand serviteur de l'Église, en particulier à l'occasion du concile Vatican II.* »

Nous avons déjà dit que Jean-Paul II était un admirateur de Lubac. Nous répétons ici encore une fois que cette admiration est la cause principale de la ruine actuelle de l'Église : le « long et fidèle service » de Lubac et de ses amis, qui a causé le désastre que Pie XII prévoyait si les idées des nouveaux théologiens étaient reprises par la Hiérarchie.

11 octobre 1992

Jean-Paul II promulgue le nouveau « Catéchisme de l'Église catholique », destiné à mieux répandre les nouveautés conciliaires au sein du « peuple de Dieu » : il s'agit en effet d'un modèle idéal auquel devront se conformer tous les différents catéchismes des Conférences épiscopales du monde.

Exactement comme dans les textes de Vatican II, dans ce « Catéchisme » (les guillemets sont de rigueur), qui est une émanation directe de ce Concile, sont habilement mélangés des vérités et des erreurs, des textes orthodoxes et des pages qui, bien que parfois belles, contiennent les habituelles nouveautés conciliaires (œcuménisme, libéralisme, etc.) de façon à faire avaler aux lecteurs imprudents toutes les erreurs de Vatican II, dissimulées sous des dehors séduisants.

Pour ceux qui en douteraient, voici le commentaire du cardinal Ratzinger : « *Le Saint Père voulait apposer à la constitution apostolique la date du 11 octobre, jour de l'ouverture du Concile. Il s'agissait justement de montrer que le catéchisme est le fruit du Concile, qu'il est issu du Concile et qu'il est dans la ligne de ce que le Concile voulait et devait fondamentalement proposer* ¹⁷. »

En outre, ce n'est pas par hasard si le res-

ponsable de la rédaction du nouveau catéchisme a été le p. Christoph von Schönborn, alors membre émergent de la *nouvelle théologie*, et aujourd'hui – aussi en raison de ses mérites, naturellement – cardinal archevêque de Vienne.

Le « *Concile des nouveaux théologiens* » accouche en somme maintenant du « *catéchisme des nouveaux théologiens* », pour un lavage de cerveau de plus en plus profond.

4 février 1993

Jean-Paul II, pendant sa visite au Bénin, rencontre des sorciers Vaudous, et il leur dit entre autres :

« *L'Église [...] désire établir des rapports positifs et constructifs avec les groupes humains de différentes croyances en vue d'un enrichissement réciproque. Le Concile Vatican II a reconnu que, dans les différentes traditions religieuses, il y a du vrai et du bon, des semences du Verbe [...]* » ; « *Il est légitime d'être reconnaissants envers les anciens* (du rite vaudou Ndr) *qui ont transmis le sens du sacré, la foi en un dieu unique et bon, le goût de la célébration, l'estime pour la vie morale et l'harmonie dans la société.* »

Cette fois-ci, nous laissons le commentaire au... *Corriere della Sera*, le quotidien ultra-laïciste milanais :

« *Pour confirmer sa disponibilité au dialogue sans exclusion, Jean-Paul II rencontrera prêtres et prêtresses du culte Vaudou, les mystérieux adorateurs du "Veau d'or" et du serpent Damballa, à l'occasion de son dixième voyage africain.* »

Le programme, publié hier, annonce une rencontre à Cotonou, au Bénin, avec les adeptes de ce culte ancien, qui s'exprime par des sacrifices d'animaux, des manifestations de magie blanche et noire, des danses propitiatoires effrénées de sorciers et de sorcières.

Depuis le Bénin, par-delà l'océan, le culte vaudou s'est surtout enraciné à Haïti, où l'on danse l'érotique « *banda* » [...].

S'ils veulent faire des présents, les prêtres vaudous offrent des objets parfois embarrassants, à exposer à la porte de chez soi. Les marchés des sorcières de Cotonou en sont pleins.

À ce qu'en disent de nombreux occidentaux, les « *sorts* » et les « *contre-sorts* » vaudous sont très efficaces.

Le Pontife restera au Bénin du 3 au 5 février ¹⁸. »

La réalité décrite ici est sans équivoque.

Dans la partie finale de son discours, Jean-Paul II fait ensuite une timide allusion au fait que les païens convertis au catholicisme « *n'ont rien perdu* » de ce qui était bon dans leur religion. C'est tout.

Et ce qui est faux et mauvais ? Et la nécessité du baptême pour le salut ¹⁹ ? Et le danger

18. *Corriere della Sera*, 17/01/1993.

19. *Mc*. 16, 16.

17. *Il Sabato*, 21 novembre 1992.

de damnation pour ceux qui restent dans les ténèbres du paganisme²⁰ ?

9 janvier 1993

Nouvelle rencontre interreligieuse de prière à Assise, cette fois limitée aux catholiques, protestants, « orthodoxes », juifs et musulmans, rencontre au cours de laquelle Jean-Paul II réitère toutes les erreurs d'« Assise 1 » et affirme clairement :

« Nous voici rassemblés pour adresser au Seigneur de l'Histoire nos prières, **chacun à sa façon et selon sa tradition religieuse** [...]. Chacun de nous est venu ici mû par la fidélité à sa tradition religieuse, mais en même temps dans la conscience et **dans le respect de la tradition de l'autre** [...]. La paix règne entre nous. **Chacun accepte l'autre comme il est et le respecte comme frère et sœur dans l'humanité commune et dans les convictions personnelles.** »

Nous sommes objectivement ici en plein indifférentisme religieux, ou du moins à l'exaltation de la « personne humaine » au-dessus de la Vérité, et donc au-dessus de Dieu.

25 mars 1993

Jean-Paul II approuve et ordonne la publication du « *Directoire pour l'application des principes et des règles sur l'œcuménisme* » rédigé par le Conseil Pontifical pour l'unité des chrétiens, naturellement toujours dans le sillage de Vatican II.

« *Le Directoire* – énonce le texte en question – *rassemble toutes les normes déjà fixées pour appliquer et développer les décisions du Concile* » (n. 6) et veut donner « *des orientations et des règles d'application universelles* » (donc *obligatoires pour les catholiques du monde entier*).

Voici, pour donner des exemples, quelques-unes de ces « règles » :

- Il faudra, avec les non catholiques, « *se retrouver au-delà des tensions concrètes, grâce à la recherche commune, sincère et désintéressée, de la vérité* », si bien que les catholiques devront eux aussi se mettre à la recherche de la vérité et donc douter, ou faire semblant de douter, de la doctrine révélée par Dieu et proposée à notre foi par l'Église (n. 60 et n. 205).

- Dans le dialogue œcuménique, il faudra « *exposer avec clarté [...] toute la doctrine de l'Église catholique* », mais – ajoute-t-on aussitôt – « *en respectant [...] l'ordre et la hiérarchie des vérités et en évitant les*

expressions [...] qui pourraient se révéler un obstacle au dialogue » (n. 61/a).

La première phrase est à l'évidence placée là par précaution, pour sauver les apparences. La seconde, elle, fait comprendre ce qu'il faudra faire en réalité : mettre de côté les dogmes qui dérangent les non catholiques, et adopter la distinction protestante entre « articles fondamentaux », qu'il serait obligatoire de croire, et articles que l'on est libre d'accepter ou de rejeter.

- Dans les séminaires catholiques, les futurs prêtres devront être formés à *l'œcuménisme conciliaire* – qui les conduira à relativiser les dogmes – dès le commencement (n. 80), *et devront y enseigner aussi des professeurs et des conférenciers protestants et « orthodoxes »* (nn. 81, 194 et 195).

Il est facile de deviner quel profit cela engendrera pour la doctrine et la saine morale.

- Dans les monastères et les couvents, la formation des moines, des religieux et des religieuses doit elle aussi « *comprendre une dimension œcuménique à partir du noviciat, et tout au long des étapes suivantes* » (n. 84). En somme, personne ne doit pouvoir échapper au lavage œcuménique de cerveau.

- L'évêque du lieu pourra accorder l'usage d'églises catholiques aux protestants et aux « orthodoxes » pour leur culte (culte illégitime d'hérétiques et de schismatiques).

L'usage commun de la même église est même encouragé, car « *l'usage commun de lieux de culte pour une période prolongée peut devenir d'un intérêt pratique* », surtout – s'entend – pour favoriser l'œcuménisme (n. 138).

Dans ce cas, toutefois, *les catholiques devront placer hors de vue le Tabernacle contenant le Saint Sacrement* (pour ne pas irriter les protestants), et Notre-Seigneur Jésus-Christ devra donc être mis de côté et caché « *en construisant, par exemple, une pièce séparée ou une chapelle* » (n. 139). Ainsi, il ne gênera pas les activités œcuméniques du *clergé conciliaire*.

- Au cas où un hérétique se convertirait au catholicisme (éventualité désormais très improbable), *on ne prévoit plus aucune abjuration publique de l'hérésie* (n. 99).

C'est évident. Si nous faisons tous partie de la « *Catholica* », la nouvelle superéglise œcuménique projetée par von Balthasar, et que les Papes « conciliaires » sont en train de réaliser, quel sens donner, désormais, au mot « abjuration » ?

- Un hérétique ou schismatique ne peut

pas recevoir l'Eucharistie d'un prêtre catholique, *mais* (selon la tactique habituelle du « je dis une chose et son contraire ») « *de façon exceptionnelle et dans des conditions déterminées, l'admission à ces sacrements peut être autorisée et même recommandée à des chrétiens d'autres Églises et Communautés ecclésiales* » (n. 129).

Tout cela contre la doctrine constante de l'Église, qui a toujours condamné la *communio in sacris* (participation active à des rites religieux non catholiques, et à plus forte raison l'intercommunion)²¹, et a toujours considéré ceux qui la pratiquent comme *suspects d'hérésie*²², avec possibilité d'encourir l'*excommunication*²³.

- Les catholiques « *doivent être encouragés à se réunir pour prier avec des chrétiens appartenant à d'autres Églises et Communautés ecclésiales* » (n. 108).

L'Église a toujours sévèrement défendu ces actions (cf. par exemple Pie XI, *Mortalium animos*) qui sont une offense implicite à Notre-Seigneur. Prier *avec* les non catholiques (pour les non catholiques, en revanche, est nécessaire) signifierait *s'associer de fait* à leurs hérésies et/ou à leur schisme.

- Les catholiques pourront fréquenter des « *retraites* » et des « *exercices spirituels* » *conduits par des protestants* (n. 114).

Qu'en aurait pensé saint Ignace de Loyola ?

- Dans les écoles « *de tous ordres et de tous niveaux* », pendant le cours de Religion, il faudra « *donner une dimension œcuménique à l'enseignement religieux [...] dispensé* » (n. 68), de façon à déformer dès l'enfance les malheureux élèves en les rendant indifférents à la religion, et en en faisant des adeptes du Nouvel Ordre Mondial à venir.

- *Les protestants et les « orthodoxes » pourront eux aussi enseigner le catéchisme aux enfants catholiques*, car « *la collaboration dans le domaine de la catéchèse peut enrichir sa vie* [celle de l'Église catholique – Ndr] *et celle d'autres Églises et Communautés ecclésiales* » (n. 188).

Nous préférons ne pas en dire plus, et nous arrêter ici.

A.M.
(à suivre)

21. C.I.C. 1917, can, 1258.

22. *Ibidem*, can. 2316.

23. *Ibidem*, can. 2314.

20. Lc. 1, 79.

LIVRES DISPONIBLES

**VOUS POUVEZ COMMANDER
NOS PUBLICATIONS AU
COURRIER DE ROME**

SAINT PIE X

**DOCUMENTS PONTIFICAUX DE SA
SAINTETÉ SAINT PIE X**

2 tomes reliés -
Tome 1 : 863 pages - Tome 2 : 741 pages - 99 €
Ensemble d'interventions et écrits du saint pape.
UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

**CONDUITE DE SAINT-PIE X DANS LA
LUTTE CONTRE LE MODERNISME
« DISQUISITIO »**

1 volume 323 p. - 160x240 23 €
Ce livre est la traduction d'un rapport d'enquête fait lors du procès de canonisation du saint pape; à propos de la manière d'agir de saint Pie X dans la lutte contre le modernisme.
Un bon complément aux deux autres ouvrages.

SAINT PIE X RÉFORMATEUR DE L'ÉGLISE

YVES CHIRON

1 volume, 346 p. - 21 €

Biographie du seul pape de l'histoire moderne, avec saint Pie V, a avoir été canonisé. Ce livre est le plus complet qui ait jamais paru sur saint Pie X. En effet, pour l'écrire, l'auteur a consulté de nombreux ouvrages et les archives secrètes du Vatican.

CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

CATÉCHISME DE SAINT PIE X

164 p. - 20 € (cartonné), 10 € (broché)

Reproduction du catéchisme de 1912, fait par ordre de saint Pie X qui l'a prescrit à toute la Province ecclésiastique de Rome. Ce catéchisme voulu par saint Pie X, « plus bref et adapté aux exigences actuelles » a été très répandu en Italie et ignoré en France.

TÉMOIGNAGES**LA PETITE HISTOIRE DE MA LONGUE HISTOIRE**

MGR LEFEBVRE

1 volume 128 p. - 9,9 €

Texte de quelques conférences que donna Mgr Lefebvre un an avant sa mort aux soeurs de la Fraternité Saint Pie X. Il s'intitula « Les voies de la Providence dans le cours de ma vie et comme il est bon de s'en remettre totalement à Elle pour plaire au Bon Dieu ».

LE MESSAGE DU PADRE PIO

KATHARINA TANGARI

1 volume 168 p. - 11 €

Fille spirituelle de saint Padre Pio, Katarina Tangari raconte ici ses propres visites et celles de ses proches à San Giovanni da Rotondo, le couvent où vivait le saint moine stigmatisé.

KATHARINA TANGARI

YVES CHIRON

1 volume 416 p. - 20 €

Parution fin novembre 2006

Yves Chiron retrace la vie exceptionnelle de Katharina Tangari, fille spirituelle de saint Padre Pio, membre du Tiers-ordre dominicain, qui a connu les prisons anglaises en Italie de 1943 à 1946, a été emprisonnée en Tchécoslovaquie en 1971 et 1972 pour son aide aux catholiques, et est venue en aide aux prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. Son itinéraire et la façon dont elle a surmonté ses épreuves sont exemplaires pour notre temps.

J'AI TUÉ MES SEPT ENFANTS

D'APRÈS UN TÉMOIGNAGE RECUEILLI PAR LE PÈRE D. MONDRONE S.J.

1 volume 57 p. - 3,8 €

Le drame de l'avortement, relaté il y a plus de 50 ans, préfigurant une actualité toujours plus brûlante et montrant l'angoisse et le désespoir d'une femme au soir de sa vie après avoir avorté sept fois.

CRISE DE L'ÉGLISE - THÉOLOGIE**STAT VERITAS**

ROMANO AMERICO

1 volume 190 p. - 21 €

Ce livre est la suite de « Iota Unum ». C'est un recueil d'observations faites suite à la lecture de la lettre « Tertio Millennio adveniente » du pape Jean-Paul II. Il se veut un cri d'appel aux plus hautes autorités de l'Église pour le XX^e siècle qui commence.

LA TRADITION CATHOLIQUE PEUT-ELLE ÊTRE EXCOMMUNIÉE ?

1 volume 35 p. - 1,5 €

Cette petite plaquette traite de l'invalidité de l'excommunication de Mgr Lefebvre suite aux sacres de 1988.

LA TRADITION VIVANTE ET VATICAN II

1 volume 37 p. - 1,5 €

Lorsque Mgr Lefebvre fut condamné par Rome au moment des sacres de 1988, il fut expliqué qu'il avait une idée fautive de la Tradition dans son caractère vivant; c'est de ce concept même que traite cette petite plaquette la lumière de la doctrine catholique.

LA TRADITION EXCOMMUNIÉE

1 volume 117 p. - 9,15 €

Réédition. Ce volume réunit divers articles du « Courrier de Rome » au sujet des consécrations épiscopales du 30 juin 1988. Ces études démontrent avec des arguments jusqu'à maintenant non contestés, que la Fraternité Saint Pie X n'est ni excommuniée, ni schismatique mais qu'elle fait partie de plein droit de l'Église Catholique Romaine.

LA THÉOLOGIE DE JEAN-PAUL II ET L'ESPRIT D'ASSISE

JOHANNES DORMAN

1 volume 225 p. - 18,3 €

Pour comprendre l'idéal que poursuit le pape depuis son élection sur le siège de Pierre, il faut découvrir l'étrange signification théologique de la réunion interreligieuse d'Assise et de toutes celles qui ne cessent de lui succéder.

**POLITIQUE ET RELIGION
ESSAI DE THÉOLOGIE DE L'HISTOIRE**P^R PAOLO PASQUALUCCI

1 volume 108 p. - 10 €

L'auteur aborde un thème d'une brûlante actualité, le rapport entre politique et religion, en l'interprétant du point de vue d'une théologie de l'histoire conforme aux canons de la pensée catholique la plus orthodoxe et la plus traditionnelle, aujourd'hui non observée par la hiérarchie et par la théologie officielles, qui semblent être imprégnées de l'esprit du monde, ennemi du Christ.

TRADITION ET MODERNISME

CARDINAL BILLOT, S.J. (1846-1931)

Édition 2007 - 200 p. - 20 €

Ce livre est traduit pour la première fois en français par M. l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur au séminaire d'Écône. Le cardinal Billot a joué un rôle décisif pour seconder le pape saint Pie X dans l'analyse du modernisme.

MAÇONNERIE - POLITIQUE**MAÇONNERIE ET SECTES SECRÈTES**

EPIPHANIUS

Préface de Monsieur HENRI COSTON

Réédition - 800 p. - 39,5 €

Un ouvrage majeur, indispensable à tout vrai catholique. Epiphanius y dénonce le complot mondial mené par les organisations secrètes. On y découvre « l'histoire : secrète, où se trouvent les vraies causes des événements, un histoire honteuse ! » (H de Bazac). Epiphanius ne se contente pas de dénoncer, il donne aussi les moyens de lutter, de ne pas céder au découragement. Plus de 100 pages de mises à jour.

GUERRE EN YOUGOSLAVIE ET EUROPE CHRÉTIENNE

1 volume 57 p. - 3,7 €

Une étude qui tente de démontrer que la situation dans les Balkans ne serait rien d'autre qu'une nouvelle étape sur le chemin de la République universelle, celle des Hauts Initiés.

LA MAÇONNERIE À LA CONQUÊTE DE L'ÉGLISE

CARLO ALBERTO AGNOLI

1 volume 52 p. - 6,9 €

Ce petit ouvrage démontre la fiabilité générale d'une liste de prélats maçons publiée par le journaliste Mino Pecorelli le 12 septembre 1978. La liste Pecorelli fut le symptôme d'une pénétration maçonnique des plus hautes hiérarchies ecclésiastiques, pénétration qui conduit à semer un doute : cette secte aurait-elle pratiquement pris la barre de l'Église ?

LES CONGRÈS THÉOLOGIQUES DE SI SI NO NO

1. PRINCIPES CATHOLIQUES POUR RESTER FIDÈLE À L'ÉGLISE EN CES TEMPS EXTRAORDINAIRES DE CRISE, 8 et 10 décembre 1994 - 165 p. - 12 €.

2. ÉGLISE ET CONTRE-ÉGLISE AU CONCILE VATICAN II, 2 et 5 janvier 1996 - 482 p. - 27,4 €.

3. LA TENTATION DE L'ŒCUMÉNISME, 21 et 24 avril 1998 - 518 p. - 22,9 €.

4. BILAN ET PERSPECTIVES POUR UNE VRAIE RESTAURATION DE L'ÉGLISE 3, 4 et 5 août 2000 - 347 p. - 23 €.

5. LA MESSE EN QUESTION 12, 13, 14 avril 2002 - 505 p. - 25 €.

6. PENSER VATICAN II QUARANTE ANS APRÈS 2, 3, 4 janvier 2004 - 478 p. - 25 €.

Les abonnés à jour de leur abonnement peuvent également commander par fax (0149628591) ou par mail (courrierderome@wanadoo.fr). Paiement à réception de la commande. Frais d'envoi pour la France : jusqu'à 16 € ajouter 3 €, au-dessus de 16 € jusqu'à 40 € ajouter 5 €, de 40 à 100 € ajouter 6 €, au-dessus de 100 € frais de port.

COURRIER DE ROME

Édition en Français du Périodique Romain Si Si No

Directeur : R. Boulet

Rédacteur : Abbé de Taveau

Adresse : B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP : 0408 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement

Secrétariat

B.P. 156

78001 Versailles Cedex

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Correspondance pour la Rédaction

Via Madonna degli Angeli, 14

Italie 00049 Velletri (Rome)

Abonnement**• France :**

- de soutien : 40 €, normal : 20 €,

- ecclésiastique : 8 €

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du

Courrier de Rome, payable en euros, en

France,

- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Suisse :

- de soutien : CHF 100, normal CHF40

- ecclésiastique : CHF 20

Règlement :

- Union de Banques Suisses - Sion

C / n° 891 247 01E

• Étranger : (hors Suisse)

- de soutien : 48 €,

- normal : 24 €,

- ecclésiastique : 9,50 €

Règlement :

IBAN : FR20 3004 1000 0101 9722 5F02 057

BIC : PSST FR PPP AR